

GAREZ VOTRE VÉHICULE CONFORTABLEMENT DANS LES PARKINGS MODERNES ET SÉCURISÉS DU QUARTIER DE L'ÉTANG

Lecture de
plaque

Guidage &
localisation
du véhicule

Bornes de
recharge
électrique

Surveillance
24/24

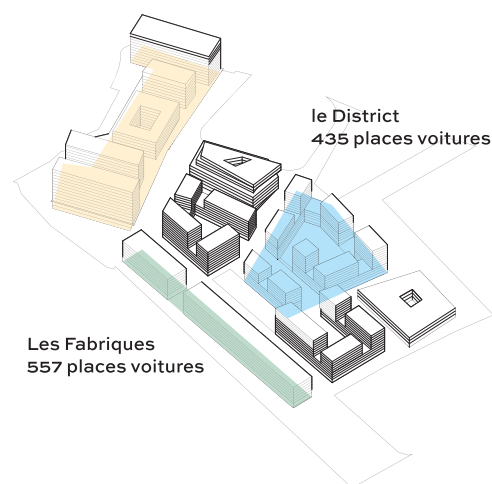
Deux parkings souterrains, situés sous les îlots **Le District** et **Les Fabriques** du Quartier de l'Étang, sont à votre disposition.

Les places de stationnement y sont mutualisées, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas attribuées de manière nominative aux résidents. Ceci permet une utilisation optimale des surfaces de stationnement mais également une grande flexibilité aussi bien pour l'exploitant des parkings que pour le résident qui peut à tout moment décider, moyennant préavis, de résilier son abonnement sans devoir modifier le bail de son logement.

Les parkings, ouverts 24h/24, sont dotés des dernières technologies en matière de stationnement, notamment l'accès aux parkings sur la base de la plaque minéralogique, la signalisation de la disponibilité des places, et la localisation du véhicule en cas d'oubli.

Quelques avantages des parkings:

- **Confort** : places larges (minimum 2.50 mètres) ;
- **Présence** : contrôleur sur site la journée du lundi au samedi, rondes quotidiennes ;
- **Dématérialisation** : entrée et sortie du véhicule sur la base de sa plaque minéralogique ;
- **Sécurité** : fermeture des accès piétons la nuit, le week-end et les jours fériés (ouverture uniquement aux détenteurs d'un titre de stationnement) ; vidéosurveillance 24h/24 ;
- **Résolution d'incidents** : caméras couvrant toutes les places et permettant de résoudre d'éventuels incidents de parcage ;
- **Electromobilité** : bornes de recharge électrique disponibles dans les deux parkings ;
- **Motos** : places de stationnement disponibles dans les deux parkings.



Obtention de l'abonnement pour les parkings

Vous pourrez faire votre demande d'abonnement lors de la conclusion du bail de votre logement auprès de la régie, ou lors de l'achat de votre appartement auprès de Magnolia Immobilier.

Une seule demande est acceptée par logement. Celle-ci sera transmise par la régie à Parkgest qui vous contactera pour vous notifier de l'issue (en informant également la régie ou Magnolia). En cas de réponse favorable, un abonnement n'est valable que pour un seul véhicule.

Grille tarifaire

Abonnement Voitures 24*7 pour Résidents :
Abonnement Motos 24*7 pour Résidents :

CHF 200.- par mois (TTC)
CHF 44.- par mois (TTC)